

CHARTRE DU BENEVOLAT

Zazimut est une association sans but lucratif dont l'objectif est de promouvoir et développer, grâce à la culture, des projets en faveur d'une société plus respectueuse de la vie sous toutes ses formes.

Devenir bénévole, c'est d'abord être membre de l'association et pleinement acteur-trice de son projet, le représenter et défendre ses valeurs. C'est également une aventure humaine pleine de découvertes. Chacun-e y a une place, quelque soient son âge, son expérience et son savoir-faire. La diversité des bénévoles constitue une richesse à laquelle nous sommes très attachés. Le plaisir, la motivation et la bonne humeur sont quelques clefs du bon fonctionnement des activités, sans oublier le respect de règles et consignes indispensables à cette organisation collective et aux engagements vis à vis des publics, des partenaires, des artistes et des autres membres de l'association.

La présente Charte du bénévolat a pour but de compléter la charte de l'association. Elle définit le cadre des relations et des règles du jeu entre nous tous.

MISSION

Chaque membre s'implique dans les activités confiées, notamment sur la base du poste et des horaires convenus conjointement. Il-elle accepte également une modification ponctuelle de sa mission pour aller aider et soutenir d'autres bénévoles dans le besoin. Il-elle fait son possible pour être présent-e aux réunions préparatoires, au montage et au démontage des projets pour lesquels il-elle s'engage.

ATTITUDE

Ambassadeur-trice, chaque bénévole s'engage à exercer son activité et à communiquer sur le projet associatif dans le respect des valeurs de l'association. Chaque membre s'engage à être responsable de son comportement et maître de lui ou d'elle-même et accepte de s'impliquer dans ce qu'il-elle donnera ou montrera de lui-ou d'elle-même. Sourire, convivialité, écoute et respect favoriseront la réussite des projets de l'association.

SOLIDARITE

Tout bénévole doit prendre en compte l'organisation spécifique à chaque activité et agir dans un esprit solidaire et collectif : communiquer, faire connaissance, s'entraider, être attentif aux autres, savoir entendre les difficultés ou limites de chacun et pouvoir exprimer les siennes.

DEVELOPPEMENT DURABLE

Chaque bénévole s'inscrit dans la démarche de Développement Durable de l'association Zazimut et est un ambassadeur de l'association et de sa Charte. Chaque bénévole est un relais auprès des publics accueillis.

SECURITE

Chaque membre prend toutes les mesures de sécurité nécessaires pour lui-même et pour les autres, en conformité à la législation en vigueur. Il-elle respecte les procédures mises en place par l'association Zazimut, notamment les règles d'hygiène, de sécurité et d'urgence.

MATERIELS

Chaque bénévole utilise avec soin le matériel ou les biens qui lui sont confiés et informe l'association en cas de perte ou détérioration. Si un bénévole apporte son propre matériel, il-elle ne pourra mettre en cause la responsabilité de l'association.

L'Association Zazimut peut décider à tout moment de la fin de la collaboration d'un-e membre bénévole en cas de non-respect des consignes, de manque de respect vis à vis des autres bénévoles et de toute faute mettant en difficulté ou en danger les publics, l'association, les activités de l'association ou les membres de l'association.